



VILLE DE SCOTSTOWN

101, chemin Victoria Ouest

Scotstown (Québec) JoB 3Bo

Téléphone: (819) 560-8433 - Télécopieur: (819) 560-8434

Courriel: ville.scotstown@hsfq.ca

AVIS PUBLIC No. 2025-04

Calendrier des séances ordinaires 2025

Modification des dates des séances ordinaires des mois d'octobre et novembre 2025

Est par les présentes donné par la soussignée Monique Polard, Directrice générale,

QUE lors de la séance ordinaire du 6 mai 2025, le conseil municipal a adopté la résolution suivante selon les dispositions de l'article 319 de la Loi sur les Cités et Villes :

RÉSOLUTION 2025-05-192

Modification des dates des séances ordinaires des mois d'octobre et novembre 2025 – Avis public (résolution)

CONSIDÉRANT la résolution 2024-12-538 adoptée le 3 décembre 2024, conformément à l'article 319 de la Loi sur les cités et villes, qui prévoit que le conseil doit établir avant le début de chaque année civile le calendrier de ses séances ordinaires ;

CONSIDÉRANT l'article 314.2 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, qui restreint la tenue des séances du conseil municipal durant la période électorale, sauf en cas de force majeure ;

CONSIDÉRANT que tout changement de date d'une séance du conseil doit être adopté par résolution et faire l'objet d'un avis public ;

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Cathy Roy, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

QUE le conseil municipal modifie les dates des séances suivantes :

- La séance du mois d'octobre 2025 est déplacée au **jeudi 2 octobre 2025 à 19 h** ;
- La séance du mois de novembre 2025 est déplacée au **mardi 11 novembre 2025 à 19 h**.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QU'un avis public soit diffusé afin d'informer la population des modifications apportées au calendrier des séances ordinaires du conseil municipal.

ADOPTÉE

Donné à Scotstown, ce septième (7^e) jour du mois de mai deux mille vingt-cinq (7-05-2025).

Monique Polard,
Directrice générale